

Chartres, le

22 JUIN 2020

Madame, Monsieur,

En 2019, la conjonction de la période d'intense activité de moisson avec une période de canicule a entraîné de multiples départs de feux provoquant la destruction de plus de 2 000 hectares et mobilisant, sur la seule journée du 25 juillet, la totalité des forces d'intervention du département.

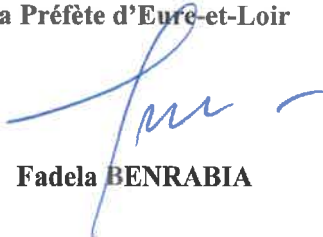
De manière à éviter le renouvellement d'une telle situation, l'ensemble des opérateurs concernés est mobilisé pour mettre en place des mesures d'information, de prévention et d'alerte. Dans ce cadre, une démarche expérimentale est en cours avec la constitution d'un réseau d'agriculteurs volontaires et vigilants pour appuyer les forces de secours dans la gestion des incendies de moisson : acquisition et diffusion des bonnes pratiques, dispense des premiers gestes de prévention, réserve et positionnement de matériel et d'engins (citerne à eau, tracteur avec déchaumeur...) pour faciliter les interventions d'urgence.

Les agriculteurs peuvent se faire connaître en remplissant un questionnaire, accessible au lien suivant :
<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd7tIDCA3gu434X8HoyO1qHnHmIQmd40Itpuj65yzDbJXk0Cg/vi ewform>

Grâce à votre place au plus proche du terrain, nous comptons sur votre mobilisation et nous vous remercions de bien vouloir relayer l'appel à volontaires auprès des agriculteurs de votre territoire.

Nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression notre haute considération.

La Préfète d'Eure-et-Loir


Fadela BENRABIA

Le Président de la Chambre d'Agriculture
d'Eure-et-Loir


Eric THIROUIN

Copie : Sous-Préfets

Liste des destinataires in fine

Liste des destinataires

Maires d'Eure-et-Loir
AMF 28
AMRF 28
Présidents d'EPCI